

L'ÉDITO DE CHARLES :

## « La réforme des régions, François joue au puzzle et enfume le peuple ! »



Mes chères contrariennes, mes chers contrariens !

Bon, mes chers lecteurs, l'information du jour c'est la nouvelle carte des régions dans notre beau pays. François est à la manœuvre et ma femme, qui me fait manger depuis 4 ans des cordons bleus Le Gaulois pour pouvoir terminer cette satanée carte de France, va sans doute être déçue de tous ces efforts en vain. Notre carte ne sera plus valable. 68 kilos de cordons bleus plus tard. Je n'en peux plus de ces cordons bleus. Je crois que je préfère définitivement mes boîtes de raviolis qui ont l'avantage énorme de se conserver plus longtemps !

Bref, on fusionne quelques régions et notre pingouin élyséen prend son air de fier à bras comme s'il se prenait pour un Napoléon des temps modernes. Avec la réforme des régions, nous allons voir ce que nous allons voir !

La France ne sera plus en déficit.

La France n'aura plus de chômage.

La France aura un budget en excédent.

La France va se réindustrialiser.

La France n'aura plus aucun souci de délinquance.

La France va retrouver la croissance.

Les salaires vont pouvoir augmenter.

L'euro va devenir une excellente monnaie pour notre pays.

La Grèce va être sauvée définitivement.

Bruxelles va nous féliciter.

Les agences de notation vont augmenter nos notations.

Les investisseurs étrangers vont se précipiter chez nous.

Les touristes vont nous envahir avec des malles entières de billets qui seront déversés lors de leur séjour.

Les impôts vont chuter de façon géniale.

Les prestations sociales vont pouvoir être améliorées.

Oui mes chers camarades contrariens, dès demain tout cela sera réalité car notre marmite de l'Élysée tendance nodocéphale pense tenir entre ses petits doigts boudinés le Saint Graal de la réforme dans notre pays, celle qui nous fera rentrer de plain-pied même pas dans le 21<sup>e</sup> siècle mais carrément dans le 3<sup>e</sup> millénaire (soyons ambitieux, après tout le « changement c'est maintenant »).

Un nouveau coup de communication pour occuper les esprits !

Alors il découpe François et nous donne par la même occasion de quoi occuper notre temps de cerveau disponible. Mes braves, parlez de la couleur du futur drapeau de votre future nouvelle région, cela vous évitera de vous mobiliser sur les véritables sujets.

Pendant que nous débattons à n'en plus finir sur le nouveau format des nouvelles plaques d'immatriculation – symbole essentiel de l'appartenance régionale –, notre pays s'enfoncé chaque jour un peu plus dans une merde noire. Nous avons, depuis bien longtemps, dépassé le stade de la chienlit chère au Général.

Alors nous aurons un traité transatlantique signé en douce par un Parlement européen et des gouvernements à la solde de pouvoirs extérieurs, nous aurons le chômage et les licenciements en hausse, nous aurons la désindustrialisation de la France et une « croissance » sans emploi portée par l'intégration dans notre PIB du trafic de drogue et l'argent de la prostitution (dernière grande trouvaille de nos zélites débiles pour truquer les chiffres), nous aurons tout cela mais François, l'abruti de l'Élysée, nous a trouvé l'un des plus beaux sujets pour faire diversion et enfumer le peuple qui, je dois vous l'avouer je n'en doute pas, ne sera cette fois pas dupe !

### **Cette « réforme » n'a aucune utilité macro-économique !**

Comme il n'y a pas grand monde pour expliquer à notre mamamouchi présidentiel qu'il est un sombre crétin, je m'y colle et je me dévoue n'étant pas vraiment préoccupé par mon « évolution de carrière », ce qui me confère une légère liberté de ton.

Le problème de notre pays n'est pas encore une fois au niveau de la « réformette » mais d'une adaptation complète et totale de l'ensemble de nos structures héritées du CNR (le Conseil National de la Résistance). Notre organisation date d'il y a 70ans ! Ce n'est pas la couleur du papier peint qu'il faut changer ! C'est tout le bâtiment qu'il faut raser et reconstruire sur de nouvelles bases si nous souhaitons éviter un effondrement.

Alors passer de x à y régions ne changera rien à l'état déplorable de notre nation.

En plus, on nous explique doctement que cela va nous faire économiser de l'argent... alors là, je me marre. Je n'ai jamais vu l'État réussir à économiser de l'argent. Chaque année, les prélèvements, les impôts et taxes de toutes sortes augmentent considérablement pour une qualité de service rendu en face en chute libre !

Je me demande donc combien ça va coûter de trouver le nouveau nom de chaque région (il nous faudra bien quelques sociétés de communication avec des contrats plantureux pour nous y aider, et je crois que la société Bygmalion est déjà occupée à autre chose ces derniers temps).

Je me demande où nous allons installer le nouveau siège de chaque nouvelle région. On ne va pas utiliser l'ancien, hein... soyons sérieux, il ne faudrait pas avantager les uns au détriment des autres. Je pense qu'il va donc falloir bâtir quelques nouveaux édifices somptueux afin de pacifier les relations entre les fusionnés. Évidemment, cela devrait nous coûter un peu de pognon, le nôtre hein, pas le leur !

Je me demande ce que l'on fera des anciens édifices.

Je me demande combien cela va nous coûter de changer tous les panneaux.

Je me demande combien cela va nous coûter de changer les papiers à en-tête et toutes les autres joyusetés de ce type, nouveau logo, etc.

Je me demande encore ce que l'on va faire des doublons chez les fonctionnaires car si deux régions fusionnent, on a par exemple deux services de comptabilité. Or un seul suffit (c'est le principe des économies d'échelle) mais si on n'en a qu'un, on en fait quoi du deuxième ? On vire tout le monde ? Hahahahaha j'en rigole d'avance.

## **François vient de faire encore une énorme connerie qui va achever de le faire passer pour le président le plus niais que nous ayons jamais eu**

Voilà, donc François est content, il a tranché, il a fait preuve d'autorité, il a su donner une vision pour l'avenir de son pays, François est beau, François est grand, sauf que, comme à chaque fois, le diable se cache dans les détails et que la dernière connerie présidentielle va en fait commencer par nous coûter un pognon de dingue, une démotivation généralisée, des guerres de périmètres à n'en plus finir et qu'encore une fois, au lieu de simplifier et de rationaliser, tout cela va partir encore plus vite en vrille. D'ici un an, soit plus rien ne marche au niveau régional, soit cette réforme n'aura été qu'un coup de communication qui se fracassera sur la réalité et les petites baronnies locales.

Deux principes auraient dû éclairer notre phare éteint de l'Élysée. Le premier « primum non nocere », le principe des médecins, qui signifie « tout d'abord ne pas nuire », ce qui veut dire que parfois il faut savoir ne rien faire.

Le deuxième, « le diable se cache dans les détails ». François peut annoncer ce qu'il veut, la mise en pratique va se révéler assez lente, longue et douloureuse et il peut compter sur toutes les bonnes âmes pour localement ralentir son « rêve » cartographique qui, en soit, de toutes les façons, ne changera rien à la lente déliquescence de notre pays.

Alors ne soyons pas dupes, laissons ce sujet aux autres et concentrons-nous sur les véritables problèmes... en attendant la coupe du monde de foot et le tour de France...

Préparez-vous et restez à l'écoute.

À demain... si vous le voulez bien !!

Charles SANNAT

### **« À vouloir étouffer les révolutions pacifiques, on rend inévitables les révolutions violentes »**

Ceci est un article 'presslib', c'est-à-dire libre de reproduction en tout ou en partie à condition que le présent alinéa soit reproduit à sa suite. Le Contrarien Matin est un quotidien de décryptage sans concession de l'actualité économique édité par la société AuCOFFRE.com. Article écrit par Charles SANNAT, directeur des études économiques. Merci de visiter notre site. Vous pouvez vous abonner gratuitement [www.lecontrarien.com](http://www.lecontrarien.com).

### **Vous trouverez le texte ci-dessous écrit par notre président de la République au sujet de sa réforme des régions et publié le 3 juin sur le site de l'Élysée :**

Depuis deux siècles, la République a cherché à concilier l'unité de l'État, avec l'exercice le plus libre possible de la démocratie locale.

Mais il a fallu attendre les grandes lois de décentralisation de 1982 sous la Présidence de François Mitterrand, pour élargir les responsabilités des communes et des départements, et faire des régions des collectivités locales à part entière.

Puis sous la présidence de Jacques Chirac, la République décentralisée a été consacrée dans la Constitution. C'était aussi une façon de reconnaître que nos territoires et les élus qui les représentent, ont incontestablement contribué depuis trente ans à la modernisation du pays et à l'amélioration de la vie quotidienne des Français.

Le temps est venu de donner une forme nouvelle à cette ambition. Parce que notre organisation territoriale a vieilli et que les strates se sont accumulées. Parce que les moyens de communication, les mutations économiques, les modes de vie ont effacé les limites administratives. Parce que nous devons répondre aux inquiétudes des citoyens qui vivent à l'écart des centres les plus dynamiques et qui redoutent d'être délaissés par l'État en milieu rural comme dans les quartiers populaires.

Le temps est donc venu de simplifier et clarifier pour que chacun sache qui décide, qui finance et à partir de quelles ressources. Le temps est venu d'offrir une meilleure qualité de service et de moins solliciter le contribuable tout en assurant la solidarité financière entre collectivités selon leur niveau de richesse.

La réforme que j'ai demandée au Premier ministre et au Gouvernement de mettre en œuvre, en y

associant toutes les familles politiques, est majeure. Il s'agit de transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République.

Au plus près des habitants, la commune est l'institution à laquelle chaque Français est le plus attaché. C'est dans ce cadre que se pratiquent chaque jour la solidarité et la citoyenneté. Elle doit demeurer « une petite République dans la grande ». La spécificité de notre pays c'est de compter 36 700 communes.

L'ensemble du territoire national est aujourd'hui couvert par des intercommunalités. Mais elles sont de taille différente et avec des moyens trop faibles pour porter des projets.

Ce processus d'intégration doit se poursuivre et s'amplifier. C'est le sens de la réforme proposée. Les intercommunalités changeront d'échelle. Chacune d'entre elles devra regrouper au moins 20 000 habitants à partir du 1er janvier 2017, contre 5 000 aujourd'hui. Des adaptations seront prévues pour les zones de montagne et les territoires faiblement peuplés.

L'intercommunalité deviendra donc, dans le respect de l'identité communale, la structure de proximité et d'efficacité de l'action locale. Il faudra en tenir compte pour lui donner le moment venu toute sa légitimité démocratique. Comme il en a été décidé pour les 13 métropoles et le Grand Paris qui ont été créés par la loi du 27 janvier 2014.

Les régions, quant à elles, se sont imposées comme des acteurs majeurs de l'aménagement du territoire. Mais elles sont à l'étroit dans des espaces qui sont hérités de découpages administratifs remontant au milieu des années soixante. Leurs ressources ne correspondent plus à leurs compétences, qui elles-mêmes ne sont plus adaptées au développement de l'économie locale.

Pour les renforcer, je propose donc de ramener leur nombre de 22 à 14. Elles seront ainsi de taille européenne et capables de bâtir des stratégies territoriales. Une carte a été définie. Elle prend en compte les volontés de coopération qui ont été déjà engagées par les élus, dont je veux saluer le sens de l'intérêt général. Elle sera soumise au débat parlementaire. Mais il faut aller vite car il ne nous est pas permis de tergiverser sur un sujet aussi important pour l'avenir du pays.

Demain, ces grandes régions auront davantage de responsabilités. Elles seront la seule collectivité compétente pour soutenir les entreprises et porter les politiques de formation et d'emploi, pour intervenir en matière de transports, des trains régionaux aux bus en passant par les routes, les aéroports et les ports. Elles géreront les lycées et les collèges. Elles auront en charge l'aménagement et les grandes infrastructures.

Pour remplir leur rôle, elles disposeront de moyens financiers propres et dynamiques. Et elles seront gérées par des assemblées de taille raisonnable. Ce qui veut dire moins d'élus.

Dans ce nouveau contexte, le conseil général devra à terme disparaître. La création de grandes régions, et le renforcement des intercommunalités absorberont une large part de ses attributions. Mais cette décision doit être mise en œuvre de façon progressive car le conseil général joue un rôle essentiel dans la solidarité de proximité et la gestion des prestations aux personnes les plus fragiles. Et il ne peut être question de remettre en cause ces politiques. Pas davantage les personnels dévoués qui continueront à les mettre en œuvre. Du temps est nécessaire et de la souplesse est indispensable. Une large initiative sera laissée aux élus pour assurer cette transition. Certaines métropoles pourront reprendre les attributions des conseils généraux et toutes les expérimentations seront encouragées et facilitées.

L'objectif doit être une révision constitutionnelle prévoyant la suppression du conseil général en 2020. Je veux croire qu'une majorité politique nette se dessinera en faveur de ce projet et que s'y associeront les élus qui, dans l'opposition aujourd'hui, souhaitent eux aussi l'aboutissement de cette réforme. D'ici là, les élections pour le conseil départemental seront fixées le même jour que celles pour les futures grandes régions à l'automne 2015. Avec le mode de scrutin qui a été voté par la loi du 17 mai 2013.

Le département en tant que cadre d'action publique restera une circonscription de référence essentielle pour l'État, autour des préfets et de l'administration déconcentrée avec les missions qui sont attendues de lui : garantir le respect de la loi et protéger les citoyens en leur permettant d'avoir accès aux services publics où qu'ils se trouvent. Mais il devra renoncer à exercer les compétences reconnues aux collectivités.

Cette grande réforme s'inscrit dans la volonté de moderniser notre pays et de le rendre plus fort. Elle est tournée vers les citoyens car il s'agit de simplifier notre vie publique, de rendre plus efficace nos collectivités et de limiter le recours à l'impôt. Elle repose sur les valeurs qui doivent nous rassembler : le souci constant de la démocratie, de la solidarité et de l'efficacité. Et c'est pourquoi j'appelle tous les citoyens et, en particulier, tous les élus locaux qui par leur engagement quotidien font vivre les institutions de la République, à s'associer à sa réussite.

François Hollande



## France : La chambre de compensation, la clé de l'amende BNP



C'est le titre de cet article du *Monde* dont je vous conseille la lecture car il apporte un autre éclairage concernant cette affaire à 10 milliards de dollars touchant la BNP.

Petite réflexion personnelle, lorsque j'étais banquier dans cette banque, il allait de soi que les collaborateurs avaient très peu d'autonomie et étaient

étroitement surveillés... On aurait pu faire perdre au pire quelques millions à notre employeur. Ce qui est bien c'est qu'il n'y a personne pour surveiller les états-majors qui, lorsqu'ils font des bêtises, causent des dégâts qui se comptent en milliards d'euros... Pathétique réalité.

Charles SANNAT

[Lire l'article du \*Monde\* en entier ici](#)



AuCOFFRE.com Pour vos placements en or physique avec garde en coffres S'inscrire gratuitement

## Belgique : La Belgique sort de la procédure de déficit excessif de l'UE



BRUXELLES, 2 juin – Le Premier ministre belge Elio Di Rupo s'est dit « réjoui » de la décision de la Commission européenne relative à la sortie de la Belgique de la procédure de déficit excessif initiée en 2009, dans un communiqué publié lundi par son bureau.

Cette décision démontre que le gouvernement belge a diminué le déficit

budgétaire d'une manière « durable » et que l'approche « sérieuse » avec laquelle les exercices budgétaires successifs ont été menés a été appréciée par la Commission européenne, a déclaré M. Di Rupo.

À en croire celui-ci, le gouvernement belge a pris acte des recommandations socio-économiques que la Commission européenne a formulées.

Le gouvernement belge suit de près l'exécution du budget 2014 et les préparatifs techniques pour le budget 2015 ont également démarré, a fait remarquer le Premier ministre belge.

La Commission européenne a proposé lundi de lever la procédure de déficit excessif à l'encontre de la Belgique vu les efforts budgétaires réalisés par le pays.

La procédure de déficit excessif pour la Belgique avait été lancée alors que le déficit public du pays a culminé à 5,6 % du PIB en 2009.

Agence de Presse Xinhua



## Europe : UE : six États membres repassent sous le seuil de 3 % pour la parité déficit/PIB



BRUXELLES, 2 juin – Six États membres de l'Union européenne (UE) sont repassés sous le seuil de 3 % concernant la part du déficit public dans le produit intérieur brut (PIB), a annoncé lundi la Commission européenne.

Il s'agit de l'Autriche, de la Belgique, de la République tchèque, du Danemark, des Pays-Bas et de la Slovaquie. Ils

ont rejoint 11 autres États membres pour atteindre le critère du pacte de stabilité et de croissance, établi par l'UE pour résoudre la crise de la dette. Auparavant, l'Allemagne, la Bulgarie, l'Estonie, la Finlande, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Roumanie et la Suède ne faisaient pas l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs (PDE).

Selon la Commission européenne, pas moins de 24 États membres des 28 faisaient l'objet d'une telle procédure au printemps 2011.

La PDE vise à pousser les États membres à corriger des écarts excessifs en matière de politique budgétaire. Il existe en effet deux grandes valeurs de référence : 3 % du PIB pour le déficit public, et 60 % du PIB pour la dette publique brute. Pour assurer la correction des déficits excessifs, les États membres qui font l'objet d'une PDE se voient adresser des recommandations qu'ils sont censés respecter dans un délai donné.

Dans ses recommandations par pays de l'année 2014 publiées lundi, la Commission européenne a noté le retour de la croissance dans la plupart des pays touchés par la crise. L'assainissement des finances publiques se poursuit et les réformes portent leurs fruits, l'Irlande a achevé son programme d'assistance financière en décembre 2013, l'Espagne en janvier 2014 et le Portugal en mai 2014, a ajouté la Commission européenne.

Elle a aussi préconisé la poursuite des réformes économiques structurelles d'ici deux ans, pour renforcer les conditions nécessaires à une croissance durable et à la création d'emplois dans une économie d'après-crise.

La crise a eu une incidence grave et durable sur le niveau du chômage dans l'UE. En 2013, celui-ci était très élevé (10,8 %), avec des écarts allant de 4,9 % en Autriche à 27,3 % en Grèce. La situation est particulièrement inquiétante pour les jeunes. Leur taux de chômage a considérablement

augmenté, de 15,8 % à 23,4 % entre 2008 et 2013, et est actuellement près de 2,5 fois supérieur à celui des adultes.

La Commission européenne a insisté, entre autres, sur la réduction de la dette publique qui avait augmenté considérablement depuis 2008 en raison de la crise, en particulier en Belgique, en Irlande, en Grèce, en Espagne, en Italie, à Chypre et au Portugal, où elle dépasse encore 100 % du PIB. « Il importera toutefois, parallèlement à la réduction de la dette, de préserver les dépenses favorables à la croissance dans des domaines tels que l'éducation, la recherche, l'infrastructure ou l'innovation », a indiqué la Commission européenne.

Agence de Presse Xinhua



**VERACARTE)))**  
*“Mon or, ma carte, ma monnaie,„*

A tout moment, partout dans le monde. en toute sécurité,  
**VOTRE ÉPARGNE OR EST IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE !**

Inscription exclusivement sur  
**[www.veracarte.com](http://www.veracarte.com)**

MasterCard

## Europe : Zone euro : l'inflation tombe à seulement 0,5 % en mai, la BCE appelée à bouger



C'est une information relayée par le site Boursier.com qui revient sur les derniers chiffres publiés par Eurostat et concernant les chiffres de l'inflation en zone euro pour le mois de mai.

Ces dernières statistiques confirment donc les risques accrus de déflation pour ne

pas dire que la déflation est bien déjà là, ce que je pense profondément. En tout cas, il s'agit là d'un plus bas en 5 ans.

Jeudi prochain, la BCE agira donc vraisemblablement en baissant certainement ses taux directeurs à 0,10 ou 0,15 % au lieu des 0,25 % actuels, ce qui ne changera strictement rien à la situation déflationniste vécue par l'Europe pour une raison très simple.

La déflation européenne est liée au carcan de l'euro qui force les différents pays de la zone à se lancer dans des politiques de dévaluation salariale afin de retrouver de la compétitivité.

Lorsque les salaires sont en baisse, la déflation ne peut qu'être durable et les taux d'intérêt n'y changeront rien du tout.

Charles SANNAT

[Source Bousier.com ici](#)



---

## Suisse : Suisse : une hausse de 4,5 % pour l'exportation en 2014



GENÈVE, 2 juin – Malgré le marasme de l'économie mondiale, l'exportation de la Suisse connaîtrait une hausse de 4,5 % cette année, selon la Fédération des entreprises suisses (Economiesuisse), citée lundi par la presse locale.

Ce chiffre représente le double de celui affiché en 2013, selon la même source.

Les industries

horlogères, des matières plastiques ainsi que de la chimie et pharmacie demeureront particulièrement dynamiques, et une progression est aussi attendue pour les secteurs des machines, des équipements électriques et des métaux.

Les importations sont, pour leur part, attendues en hausse de 3,9 % cette année contre 1,6 % seulement en 2013.

Economiesuisse représente les intérêts de l'économie dans le processus politique et s'engage en faveur de conditions-cadre optimales. Selon la présentation de cette organisation, elle compte parmi ses membres 100 associations de branches, 20 chambres de commerce cantonales et quelques entreprises privées. Au total, elle représente 100 000 entreprises suisses actives dans toutes les branches et deux millions de salariés.

Agence de Presse Xinhua



---

## Crise ukrainienne : Ukraine : sept enfants blessés dans l'est (UNICEF)



MOSCOU, 3 juin – Sept enfants ont été blessés par balles depuis le 9 mai dans l'est de l'Ukraine, a annoncé le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) sur son site Internet.

« Sept enfants ont été blessés par balles et pièces de shrapnel pendant les





hostilités dans l'est de l'Ukraine. Un garçon de 15 ans a été blessé au ventre près d'un poste de contrôle, alors qu'il se trouvait dans une voiture. Le plus jeune des enfants blessés a quatre ans. Il a été blessé par pièces de shrapnel alors qu'il se promenait avec sa grand-mère », est-il indiqué dans un communiqué.

L'UNICEF « est profondément préoccupé par l'escalade de la violence en Ukraine qui se répercute de plus en plus sur les enfants. L'hôpital pour enfants de Donetsk est fermé et les enfants ne vont plus à l'école dans plusieurs villes », selon le document.

« Une enquête menée à Donetsk a révélé que près de la moitié des enfants ont été exposés à des violences ou ont été témoins d'un événement terrifiant », d'après UNICEF.

Le fonds a appelé à stopper les violences et à protéger les enfants en Ukraine.

Les autorités de Kiev mènent depuis le 15 avril une opération militaire d'envergure visant à réprimer les manifestations qui ont éclaté dans le sud-est de l'Ukraine suite au renversement du régime du président Ianoukovitch le 22 février dernier. Les forces armées ukrainiennes utilisent l'artillerie et l'aviation, causant de nombreuses victimes parmi les civils. La Russie a présenté mardi un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU exhortant à arrêter les violences dans l'est de l'Ukraine et à permettre aux civils de quitter la zone de l'opération militaire.

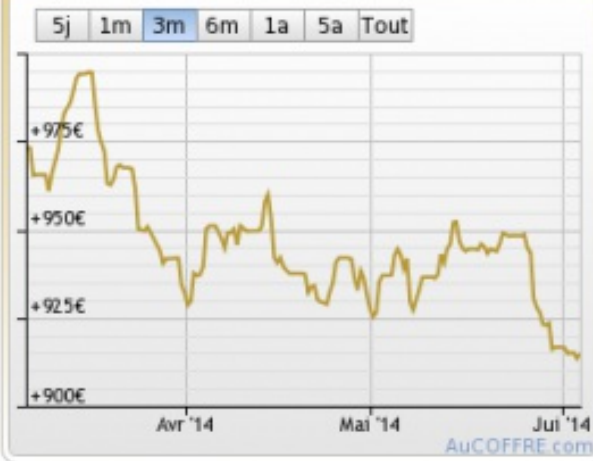
Agence de Presse RIA Novosti



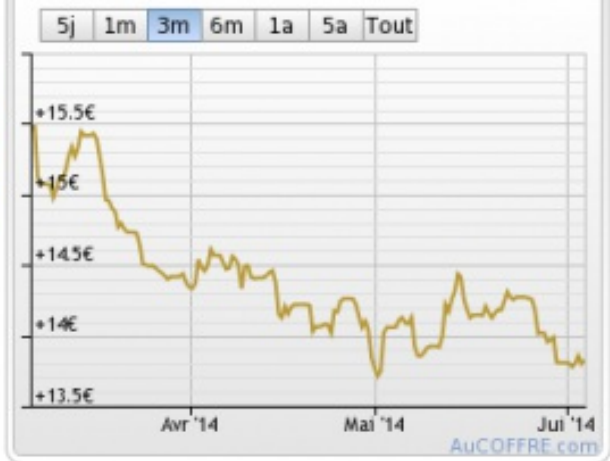
---

**Cotation du Mercredi 4 juin 2014 à 07h00**

Évolution once or ↑ 915.61 EUR/Once



Évolution once argent ↑ 13.85 EUR/Once



EUR  
USD  
GBP  
CHF

## Catégories Phares

▷  20 Dollars US (Double Eagle)	1 023.25 €
	Prime : 15.90%
▷  20 Francs Suisse	182.76 €
	Prime : 6.99%
▷  50 Pesos Mexicain	1 113.92 €
	Prime : 0.90%
▷  Demi-Napoléon 10 Francs	98.79 €
	Prime : 15.44%
▷  Krugerrand 1 once	946.94 €
	Prime : 3.42%
▷  Napoléon 20 Francs	182.67 €
	Prime : 6.90%
▷  Souverain	222.97 €
	Prime : 3.42%
▷  Souverain Elisabeth II	226.17 €
	Prime : 4.90%
▷  Vera Valor 1 once (LSP)	971.79 €
	Prime : 6.16%

[Voir toutes les cotations »](#)

**AuCOFFRE.com**